Nations Unies S/2020/139




Distr. générale
21 février 2020
Français
Original : anglais

# Examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé

## Rapport du Secrétaire général

## I. Introduction

1. Le présent examen est soumis en application des dispositions du paragraphe 6 de la résolution 2504 (2020) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil avait prié le Secrétaire général de lui faire rapport avant la fin du mois de février 2020 sur la faisabilité de recourir à d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé, pour faire en sorte que l'aide humanitaire, y compris les fournitures médicales et chirurgicales, parvienne par les voies les plus directes aux personnes qui en ont besoin dans toute la République arabe syrienne, dans le respect des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

2. Les informations présentées ci-après sont tirées de données accessibles dans le système des Nations Unies ou obtenues auprès du Gouvernement syrien et d'autres sources pertinentes, y compris à la suite de visites sur le terrain et d'une analyse sur documents, jusqu'au 19 février 2020.

## II. Situation humanitaire dans le nord-est de la République arabe syrienne

3. Les civils du nord-est de la République arabe syrienne sont parmi les plus vulnérables du pays. On estime à quelque 1,9 million le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire dans ce secteur, dont la grande majorité, soit 1,34 million, se trouve dans des zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement. Quelque 70 000 personnes sont toujours déplacées dans le nord-est depuis le lancement, le 9 octobre 2019, de l'opération Source de paix. Avant cette date, le nord-est hébergeait déjà quelque 710 000 civils déplacés, dont 42 % d'enfants, qui avaient été pour la plupart accueillis par la population locale. Plus de 480 000 des déplacés dans le nord-est se trouvent dans des secteurs qui ne sont pas contrôlés par le Gouvernement. Plus de 66 000 personnes résident dans le camp de Hol, dont près de 44 000 enfants. Plus de 14 000 personnes déplacées sont logées dans des abris collectifs, pour la plupart d'anciennes écoles.

4. Les besoins dans le nord-est sont particulièrement aigus. À la fin de l'année 2019, seuls 2 hôpitaux publics sur 16 et 4 des 279 centres de santé primaire dans toute la région fonctionnaient à plein régime. Les difficultés que connaissent les soins de

20-02806 (F) 260220 260220





santé, conjuguées à des déficiences majeures, sur le plan de l'accès à l'eau salubre, ont engendré plusieurs épidémies de maladies infectieuses ces dernières années dans tout le nord-est. Une contamination importante à la suite des armes explosives continue de restreindre la circulation, ce qui complique encore plus l'accès aux services.

5. Les acteurs locaux rapportent qu'aux taux de consommation actuels, les stocks médicaux devraient s'épuiser pendant les mois à venir. Les stocks de trousses de santé procréative pourraient se vider d'ici le mois de mars. Cela veut dire que si d'autres modalités ne sont pas arrêtées, les articles nécessaires à des actes médicaux ayant trait à la santé maternelle, comme un accouchement par césarienne, ne seront pas disponibles. Si aucun autre point de passage ne vient se substituer à celui de Yaaroubiyé, les déficiences seront en toute probabilité encore plus grandes, d'ici le mois de mai, concernant les médicaments de base, dans les infrastructures médicales qui étaient réapprovisionnées précédemment au moyen des opérations transfrontières de l'ONU. Ces déficiences auraient un effet considérable et restreindraient la capacité des prestataires de livrer un large éventail de traitements médicaux essentiels à des personnes qui en ont besoin. Comme indiqué ci-après, la capacité d'acheminer ces articles présente également des difficultés majeures.

6. Le 15 octobre 2019, dans une lettre adressée aux entités des Nations Unies en République arabe syrienne, le Gouvernement syrien a demandé que l'équipe humanitaire des Nations Unies se hâte d'acheminer des convois transportant des articles de secours, tels que des produits alimentaires et médicaux, dans le nord-est du pays. Le 21 octobre, dans une lettre adressée au Secrétaire général, le Gouvernement syrien s'est engagé à accorder toutes les facilités requises pour faciliter l'acheminement de cette assistance, en coordination avec le Croissant-Rouge arabe syrien et les organismes publics.

**Accès humanitaire**

7. Avant l'adoption de la résolution 2504 (2020), l'ONU et les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales avaient accès aux populations ayant besoin d'une assistance, tant à partir du territoire syrien qu'à travers la frontière. Le choix de ces deux modalités variait en fonction des changements intervenus au niveau du contrôle, de l'accès aux itinéraires de ravitaillement, des conditions de sécurité et de l'aval des autorités locales. L'ONU ne mène plus d'opérations transfrontières dans le nord-est à la suite de l'adoption de la résolution 2504 (2020).

8. L'équipe de pays pour l'action humanitaire dans le nord-est de la République arabe syrienne est basée à Qamichli. Elle réunit des entités des Nations Unies et un partenaire humanitaire non gouvernemental. En tout, 9 ONG internationales et 20 ONG nationales enregistrées auprès des autorités syriennes sont présentes dans le nord-est. Le Croissant-Rouge arabe syrien est présent dans les trois provinces du nord-est. De plus, plus de 30 ONG internationales et bon nombre d'ONG syriennes mènent des opérations à travers la frontière dans le nord-est. Tout en ayant connu une désorganisation au niveau de leurs programmes, après le 9 octobre, les ONG poursuivent leurs activités. On trouvera dans le tableau 1 des détails sur la présence humanitaire de l'ONU et des ONG dans le nord-est.

9. Les entités des Nations Unies sont en train d'accroître leur présence dans le nord-est du pays : en tout 159 membres du personnel des Nations Unies sont basés à Qamichli et 25 autres ont été affectés depuis octobre 2019 à des missions de renfort qui peuvent durer jusqu'à deux mois. Le 22 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a demandé l'aval du Gouvernement syrien pour accroître la présence de son personnel à plein temps à Qamichli. L'ONU attend toujours une réponse du Gouvernement.

10. L'ONU et les ONG enregistrées auprès des autorités syriennes ont un accès humanitaire régulier et soutenu à la plupart des secteurs des provinces de Raqqa et de Hassaké. Elles disent avoir le même degré d'accès à la province de Deïr el-Zor, à l'ouest de l'Euphrate. En décembre 2019 et en janvier 2020, l'ONU a mené à bien 324 missions dans le nord-est à partir du territoire syrien, avec l'aval des autorités. Manbej et Aïn el-Arab restent difficiles d'accès, du fait de l'insécurité et de l'absence d'accord entre les parties contrôlant la zone. Les secteurs à l'est de l'Euphrate dans la province de Deïr el-Zor ne sont pas aisément accessibles pour certaines organisations humanitaires, principalement du fait de l'insécurité et de la contamination par les engins explosifs.

11. Les ONG qui mènent des opérations à travers la frontière bénéficient la plupart du temps d'un accès régulier et soutenu aux provinces de Raqqa et de Hassaké. Pour l'heure, le personnel des ONG internationales a une présence limitée dans les zones de l'ouest, y compris les districts de Manbej et d'Aïn el-Arab. Les opérations se poursuivent dans la province de Deïr el-Zor, sous réserve des contraintes de sécurité mentionnées au paragraphe 10 ci-avant.

Tableau 1
**Nombre total d'agents humanitaires actifs dans le nord-est de la République arabe syrienne au 31 décembre 2019**

| *Modalité d'intervention* | *À partir du territoire syrien* | *À travers la frontière* |
|---|---|---|
| Membres du personnel des Nations Unies recrutés sur le plan international | 17[a] | 0 |
| Membres du personnel des Nations Unies recrutés sur le plan national | 142 | 0 |
| Membres d'ONG internationales | 183 | 242 |
| Membres d'ONG nationales | 4 558 | 6 039 |
| Membres et volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien | 1 350 | 0 |
| **Total** | **6 250** | **6 281** |

[a] Le total ne prend pas en compte le personnel des Nations Unies envoyé en renfort à Qamichli à partir d'autres lieux d'affectation en République arabe syrienne, pour appuyer les opérations en cours.

## Réponse humanitaire

12. La réponse humanitaire dans le nord-est de la République arabe syrienne consiste à apporter chaque mois une aide à des centaines de milliers de personnes qui en ont besoin. Des organisations dans le pays acheminent une assistance et apportent un appui à des services de base, en particulier dans les camp de déplacés, les communautés d'accueil et les principales agglomérations. Les ONG fournissent à travers la frontière des services de base à une grande partie de la population, y compris des services de santé, lorsque les services de l'État (ou ceux des autorités locales) sont inexistants ou insuffisants. Jusqu'au 10 janvier 2020, l'ONU complétait ces activités par l'acheminement d'une aide à travers la frontière, principalement des services sanitaires et des articles médicaux, qui ne pouvaient pas être acheminés systématiquement à partir du territoire syrien ou au moyen des opérations transfrontières des ONG.

13. Les organisations humanitaires ont intensifié leurs activités dans le nord-est de la République arabe syrienne en 2019. De juillet à novembre, la réponse apportée à

partir du territoire syrien a augmenté de 36 % par rapport aux six précédents mois, pour atteindre une moyenne mensuelle de 990 000 personnes. En novembre, dernière période pour laquelle des données sont disponibles, l'ONU a apporté une aide alimentaire à 729 000 personnes et en a aidé 200 000 sur le plan de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène.

14. Depuis octobre 2019, les ONG menant des opérations transfrontières ont également intensifié les activités d'urgence, en réponse au nombre considérable de déplacés dans le nord-est du pays. Ces ONG ont un accès régulier aux familles déplacées hébergées dans des centres collectifs, des établissements informels et des sites nouvellement créés, ainsi qu'aux personnes vivant dans les communautés d'accueil en milieu tant urbain que rural. Dans l'ensemble, les ONG assurent de façon soutenue la prestation de services dans le nord-est, dont l'éducation et d'autres services essentiels, et fournissent des produits alimentaires et non alimentaires aux personnes ayant besoin d'assistance.

15. Dans le secteur de la santé, l'OMS a dispensé en 2019 plus de 2,54 millions de traitements médicaux dans le nord-est ainsi que des quantités importantes de matériel médical, qui pèsent en tout quelque 451 tonnes. Cette assistance médicale a été acheminée par voie aérienne de Damas à Qamichli. Beaucoup d'établissements de santé qui ne sont pas dans des secteurs contrôlés par le Gouvernement n'ont pas obtenu les fournitures envoyées par voie aérienne de Damas à Qamichli, faute d'accès.

16. Aucun convoi des Nations Unies n'a pris la route en 2019 pour acheminer des articles médicaux de Damas à la région du nord-est. Un seul convoi routier transportant des fournitures médicales est arrivé à bon port à ce jour en 2020 (voir par. 42).

17. L'OMS a également dépêché 1,43 million de traitements médicaux et autre matériel médical, qui pèsent quelque 210 tonnes, à travers le point de passage de Yaaroubiyé en 2019. Des trousses de traumatologie, des trousses sanitaires d'urgence interinstitutions et d'autres médicaments et fournitures médicales essentiels constituaient la majeure partie des cargaisons transfrontières. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a envoyé 200 trousses d'articles de santé procréative d'urgence à bord de deux convois qui ont franchi le point de passage de Yaaroubiyé en 2019. Ces trousses sont destinées à faciliter la fourniture de services de santé procréative prioritaire aux personnes déplacées, qui n'ont pas accès à des installations médicales, ou à des secteurs où de telles installations sont perturbées durant une crise.

18. Les articles sanitaires acheminés à partir de la République arabe syrienne ont été livrés à une série d'acteurs fournissant un appui humanitaire dans le nord-est, y compris le Ministère de la santé, le Croissant-Rouge arabe syrien ou les ONG, ou encore directement aux établissements de santé locaux. Par l'intermédiaire de ces acteurs, 77 établissements de santé ont reçu une certaine forme d'appui acheminée à partir du territoire syrien en 2019, y compris 5 hôpitaux, 22 centres de santé primaire et postes sanitaires et 34 unités mobiles.

19. Les ONG menant des opérations transfrontières se sont employées principalement à fournir des services à des installations médicales pour leur permettre de continuer d'être opérationnelles. En décembre 2019, ces ONG appuyaient 103 installations médicales dans l'ensemble du nord-est, dont 13 hôpitaux, 46 centres de santé primaire et postes sanitaires et 35 unités mobiles, ainsi que des centres qui dispensent des services spécialisés pour la leishmaniose, la réadaptation physique et les dialyses. Toutes ces installations médicales ont reçu une part considérable des articles médicaux fournis par l'ONU par le point de passage de Yaaroubiyé. Au moins

50 des installations médicales, situées dans 12 sous-districts du nord-est, n'ont reçu pour tout appui que les médicaments acheminés à travers la frontière.

# III. Point de passage de Yaaroubiyé

20. Les opérations des Nations Unies par le point de passage de Yaaroubiyé ont débuté au début de 2018, à la suite d'une amélioration des conditions de sécurité et de changements intervenus au niveau du contrôle dans le secteur. De mars 2018 à janvier 2020, 19 cargaisons ont franchi le point de passage de Yaaroubiyé, soit en tout 109 camions. Toute l'assistance acheminée a été transférée directement à partir des convois des Nations Unies à bord de camions d'organisations partenaires, à la frontière, en vue d'un acheminement vers tous les lieux où des activités prennent place. Comme détaillé dans le tableau 2, quatre des entités des Nations Unies ont emprunté le point de passage.

Tableau 2
**Nombre total de camions ayant traversé le point de passage de Yaaroubiyé, par année et par entité**

| *Année* | *2018* | *2019* | ***Total*** |
|---|---|---|---|
| Organisation mondiale de la Santé | 37 | 34 | **71** |
| Fonds des Nations Unies pour la population | 15 | 3 | **18** |
| Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 13 | 3 | **16** |
| Organisation internationale pour les migrations | 4 | 0 | **4** |
| **Total** | **69** | **40** | **109** |

21. L'aide acheminée par le point de passage de Yaaroubiyé consistait largement en produits médicaux, comme décrit au paragraphe 17 ci-avant.

# IV. Autres modalités de passage de la frontière

### Points de passage dans des zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement syrien

22. Pour les points de passage pertinents entre l'Iraq, la République arabe syrienne et la Turquie, se reporter à l'annexe au présent rapport.

*Points de passage par l'Iraq*

23. Il existe deux points de passage depuis l'Iraq dans des zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement dans le nord-est de la République arabe syrienne, à 45 kilomètres de Yaaroubiyé. Le point de passage de Walid est à 25 kilomètres au nord de Yaaroubiyé et celui de Fich Khabour à 20 kilomètres au nord de Walid. Si le Gouvernement iraquien contrôle le côté iraquien de Yaaroubiyé, le Gouvernement de la Région du Kurdistan contrôle le côté iraquien des points de passage de Walid et de Fich Khabour. Ces deux options sont moins pratiques que Yaaroubiyé pour ce qui est de l'acheminement de l'aide humanitaire des Nations Unies, du fait que Walid est un point de passage officieux et que Fich Khabour opère au moyen de ponts flottants. Au vu de leur proximité géographique avec Yaaroubiyé et de leurs capacités respectives limitées, ils ne sont pas proposés dans le cadre du présent rapport comme pouvant se substituer au point de passage de Yaaroubiyé.

*Points de passage par la Turquie*

24. Tell Abiad est l'un des six points de passage entre la Turquie et le territoire contrôlé par des groupes armés non étatiques en République arabe syrienne. Compte tenu de la logistique, il s'agit d'un point de passage important et pleinement opérationnel, où les activités ont repris à compter du 15 octobre 2019, à l'issue de l'opération Source de paix. Il comprend un territoire douanier de 40 000 mètres carrés et un espace pour accueillir le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne et peut recevoir jusqu'à 250 camions par jour. Il est relié de part et d'autre de la frontière à des routes asphaltées à même de soutenir un accroissement du trafic. En territoire syrien, l'autoroute M4 qui traverse d'est en ouest la région du nord-est se situe à 30 kilomètres au sud du point de passage de la frontière.

25. Tell Abiad a été proposé comme point de passage pouvant répondre aux besoins dans tout le nord-est de la République arabe syrienne. Le Gouvernement turc a fourni des assurances selon lesquelles, à partir des seules évaluations des besoins, effectuées en toute indépendance par l'ONU, cette aide pourrait être acheminée à partir de la Turquie vers toutes les zones du nord-est. L'accès humanitaire à ce secteur, passé sous le contrôle d'une autre partie durant l'opération Source de la paix, était possible, quoique limité.

26. Pour que Tell Abiad soit une option viable par rapport à Yaaroubiyé, l'aide doit pouvoir être acheminée à travers les lignes de conflit vers tous les secteurs du nord-est de la République arabe syrienne, ce qui exigerait de toutes les parties concernées qu'elles autorisent un accès sûr, soutenu et sans entrave. De plus, les ONG qui soutiennent à l'heure actuelle les opérations médicales dans le nord-est de la République arabe syrienne devraient être autorisées par les autorités turques à exercer des activités à partir de la Turquie à y entrer en vue du transbordement et de l'acheminement de l'aide humanitaire.

27. Les problèmes relevés en ce qui concerne Tell Abiad se posent également pour ce qui est des cinq autres points de passage depuis la Turquie vers les secteurs contrôlés par des groupes armés non étatiques en République arabe syrienne. De plus, l'utilisation de ces points de passage au lieu de Yaaroubiyé pourrait être plus problématique, du fait de l'insécurité et de la nécessité de franchir de multiples lignes de contrôle. En outre, aucune de ces options n'offre des moyens logistiques comparables à ceux de Tell Abiad.

28. Les trois points de passage qui mènent directement aux zones contrôlées par les autorités locales, Aïn el-Arab, Derbassiyé et Aïn Diwar, présenteraient moins de problèmes d'accès, comparés aux points de passage se trouvant dans des zones contrôlées par des groupes armés non étatiques, étant donné qu'aucune ligne de conflit n'aurait à être franchie. L'aménagement de ces points de passage n'est cependant pas suffisant pour fournir le soutien logistique nécessaire. De plus, les exigences de la sécurité, à ces points de passage, présentent des problèmes supplémentaires. Les organisations humanitaires devraient demander au Gouvernement syrien et aux autres forces militaires actives dans le secteur de faciliter le libre passage avant que l'acheminement de l'aide puisse procéder.

29. Une autre option serait d'emprunter le point de passage qui est actuellement autorisé par la résolution 2504 (2020), à savoir Bab el-Salam. Il est pleinement opérationnel et l'opération du Mécanisme de surveillance des Nations Unies pourrait s'intensifier pour appuyer les livraisons supplémentaires. L'accès au nord-est de la République arabe syrienne à partir de secteurs se trouvant plus à l'ouest de Tell Abiad est néanmoins particulièrement ardu. Du fait de l'insécurité, l'accès le long de l'autoroute M4 n'est pas fiable. Depuis le 9 octobre, il faut franchir des lignes de

contrôle multiples pour traverser le secteur de Manbij. Comme pour Tell Abiad, certaines ONG auraient besoin de l'autorisation du Gouvernement turc pour emprunter ce point de passage.

**Points de passage dans les zones contrôlées par le Gouvernement syrien**

30. Une autre option serait d'acheminer l'aide à travers les points de passage contrôlés par le Gouvernement syrien et ceux des pays voisins.

31. Le Gouvernement syrien a établi qu'Albou Kamal était un point de passage viable en vue de l'importation d'une aide humanitaire dans le nord-est du pays. Le 29 janvier 2020, à la suite de la demande faite par l'OMS d'importer du matériel médical par Yaaroubiyé, le Gouvernement a répondu qu'une cargaison pourrait être délivrée par le point de passage d'Albou Kamal. Le 16 février, après avoir examiné la sécurité et la logistique, l'OMS a informé le Gouvernement que les conditions n'étaient pas propices au transport de la cargaison par le point de passage d'Albou Kamal. Elle lui a demandé de proposer un autre point de passage.

32. Tout acheminement par le point de passage d'Albou Kamal nécessiterait des garanties de sécurité multiples de la part de bon nombre de parties dans toutes les zones de contrôle, ce qui, d'expérience, serait difficile à obtenir. Les déplacements depuis Bagdad peuvent prendre jusqu'à huit heures, ce qui exigerait des membres du personnel qu'ils passent la nuit dans des secteurs exposés ou dangereux. Les divers interlocuteurs sur le plan de la sécurité et les groupes armés non étatiques, dont certains ont été désignés par le Conseil de sécurité comme étant des organisations terroristes, sont actifs dans la province d'Anbar, ce qui rend l'accès humanitaire très ardu. Du côté syrien de la frontière, les préoccupations en matière de sécurité limitent l'accès humanitaire des Nations Unies le long de la vallée de l'Euphrate et au-delà.

33. Une autre option serait l'utilisation du point de passage entre Qamichli et Nousseïbin qui, en 2014, était une voie importante pour l'acheminement de l'aide humanitaire dans le nord-est de la République arabe syrienne. Il a cependant été fermé à la fin de 2014 et n'a pas rouvert depuis. Si la frontière est rouverte et si l'acheminement de l'aide reprend, les organisations humanitaires auraient besoin d'obtenir les autorisations nécessaires et la garantie d'un passage sûr, afin de transporter des produits au-delà des lignes de conflit depuis Qamichli vers des secteurs dans le nord-est du pays, qui recevaient précédemment un appui au moyen des opérations transfrontières des Nations Unies.

**Considérations d'ordre général**

34. Si le Gouvernement syrien consentait à ce que ces points de passage soient empruntés par l'ONU, aucune des options susmentionnées ne nécessiterait l'autorisation du Conseil de sécurité. Il faudrait également obtenir l'aval des gouvernements turc ou iraquien, selon le point de passage.

## V. Autres modalités de passage de la frontière

35. Une aide destinée à près d'un million de personnes est acheminée chaque mois à partir du territoire syrien vers le nord-est du pays. Excepté pour les articles médicaux, l'opération consistant à franchir les lignes de conflit s'était améliorée depuis que le Ministère des affaires étrangères avait approuvé, en juillet 2017, l'acheminement de fournitures par la route. Un nombre important de restrictions subsiste cependant.

36. L'acheminement d'articles médicaux à travers la frontière est particulièrement restreint. Comme indiqué au paragraphe 16 ci-avant, aucun convoi par la route

transportant des articles médicaux ne s'est rendu de Damas vers le nord-est en 2019. Les camions se dirigeant vers le nord-est se heurtent souvent à des obstacles bureaucratiques lorsqu'ils quittent les zones contrôlées par le Gouvernement. Les délais se sont prolongés, depuis novembre. D'après les informations communiquées par les organismes, des camions ont été retenus aux points de passage pendant cinq jours. Il existe également des entraves dans le nord-est imposées par les autorités locales, y compris aux entités des Nations Unies et au Croissant-Rouge arabe syrien. Une fois que toutes les autorisations ont été obtenues, les convois peuvent encore subir des délais ou des annulations, du fait de l'insécurité sur le terrain.

37. En mars et en octobre 2019, l'OMS a demandé au Gouvernement syrien l'autorisation d'emprunter les voies terrestres pour acheminer des fournitures médicales dans le nord-est de la République arabe syrienne. Aucune demande n'a été approuvée. Le Ministère des affaires étrangères a informé l'ONU par écrit en mars 2019 que les articles sanitaires envoyés à Hassaké devaient être transportés « par fret aérien exclusivement ». Bien que le Ministère de la santé ait autorisé verbalement l'OMS à acheminer des fournitures par la route, aucune autorisation officielle n'avait été donnée au 6 janvier 2020 par écrit. Cette autorisation sera requise si l'ONU est amenée à accroître l'acheminement de fournitures sanitaires dans le nord-est de manière durable, car le fret aérien est sensiblement plus cher que les convois par la route.

**Acheminement de l'aide à travers les lignes de conflit dans le nord-est de la République arabe syrienne**

38. La procédure à suivre, par les entités cherchant à obtenir l'autorisation d'acheminer des fournitures médicales par voie terrestre ou aérienne dans le nord-est de la République arabe syrienne, consiste à présenter une demande au Ministère des affaires étrangères. Le Gouvernement syrien met normalement trois à quatre mois pour répondre.

39. Le 29 janvier 2020, le Ministère des affaires étrangères a exigé des entités des Nations Unies qu'elles fournissent la liste de toutes les fournitures humanitaires (médicales et non médicales) qui doivent encore être approuvées avant d'être importées en République arabe syrienne, afin qu'elles puissent être expédiées. L'OMS signale que depuis le 3 février, 11 des 36 demandes en suspens en vue d'une importation ont été approuvées.

40. Une fois que les fournitures médicales sont importées en République arabe syrienne, il faut une autorisation pour chaque convoi et pour chaque organisme qui y participe. Pour chaque demande, il faut une liste de chargement répertoriant la quantité d'aide à expédier vers chaque destination. Le Ministère de la santé peut ensuite délivrer une lettre d'agrément pour chaque organisme. Cette procédure prend généralement une semaine. Une fois que les lettres d'agrément sont reçues, il faut encore des autorisations supplémentaires du Ministère de la santé, et des membres des services de sécurité doivent être présents dans les entrepôts avant que le chargement puisse être effectué. Il faut ensuite un nouvel agrément à l'aéroport, pour que le chargement puisse être expédié par voie aérienne.

41. Les entités des Nations Unies indiquent que le Gouvernement syrien tarde parfois à répondre, voire ne donne pas suite à toutes les demandes d'approbation. Les responsables de la sécurité dans les entrepôts rejettent parfois des autorisations ministérielles. Ces refus peuvent entraîner l'annulation des cargaisons ou des retards. Le FNUAP signale qu'en juillet 2019, des responsables de sécurité à l'entrepôt ont refusé dans un cas d'approuver une cargaison par voie aérienne, ce qui a entraîné l'annulation de la livraison.

42. Lorsqu'il a été décidé que l'ONU et ses partenaires d'exécution n'utiliseraient plus le point de passage de Yaaroubiyé, l'OMS et le FNUAP ont fait des demandes, respectivement les 21 et 22 janvier et le 28 janvier, en vue de l'acheminement par voie terrestre d'articles médicaux au nord-est de la République arabe syrienne. L'OMS n'a pas obtenu de réponse à ce jour. Le 3 février, le Ministère de l'administration locale a approuvé la demande du FNUAP relative au transport de 54 trousses de santé procréative et de 100 000 doses d'un contraceptif oral. Le 13 février, le FNUAP a expédié ces articles par la route, de Damas à Qamichli. Le 18 février, les fournitures sont arrivées dans les entrepôts du FNUAP à Qamichli (comme indiqué aux paragraphes 18 et 19 ci-avant, Qamichli a permis de ravitailler un nombre restreint d'installations médicales dans le nord-est et beaucoup d'entre elles n'ont pas pu recevoir des fournitures).

# VI. Observations

43. En 2019, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont aidé un nombre record de personnes ayant besoin d'une assistance dans le nord-est de la République arabe syrienne, les fournitures étant acheminées par le point de passage de Yaaroubiyé et à partir du territoire syrien. Cependant, des lacunes considérables subsistent pour ce qui est de secourir quelque 1,3 million de personnes ayant besoin d'une aide dans le secteur. Si des options viables, en ce qui concerne l'acheminement des articles médicaux, ne sont pas trouvées à la place de Yaaroubiyé, le fossé entre la réponse humanitaire et les besoins humanitaires pourrait se creuser davantage. Comme je l'avais noté dans mon rapport de décembre 2019 sur la République arabe syrienne (S/2019/949), toute réduction de l'accès humanitaire entraînera de nouvelles souffrances. Cela est encore vrai aujourd'hui.

44. Il faut de nouvelles options pour combler ces importantes lacunes et continuer d'apporter l'aide humanitaire qui était acheminée précédemment par Yaaroubiyé. Dans les conditions actuelles, il faudrait à la fois une plus grande assistance transfrontière et un plus grand accès à travers les lignes de conflit, afin de maintenir les niveaux récents et, de préférence, augmenter l'assistance humanitaire dans le nord-est du pays.

45. Au regard du droit international, toutes les parties au conflit doivent autoriser et faciliter le passage rapide et sans entrave des secours humanitaires aux civils qui en ont besoin. Le Conseil de sécurité a rappelé que priver les civils d'objets indispensables pour leur survie, y compris le fait d'entraver délibérément les secours et l'accès, pouvait constituer une violation du droit international humanitaire.

46. Pour que tous les besoins humanitaires puissent être satisfaits, le Gouvernement syrien devrait faciliter l'accès, à travers les lignes de conflit, au nord-est du pays, en particulier pour ce qui est de l'aide médicale. Le Gouvernement devrait également consentir à l'acheminement de l'aide humanitaire au moyen d'opérations transfrontières vers le nord-est, par des points de passage sûrs et faisables, compte tenu de la logistique, en utilisant les voies les plus directes.

47. Pour que les modalités régissant l'accès à travers les lignes de conflit puissent être appliquées effectivement, il faudrait : a) l'approbation en temps voulu par le Gouvernement syrien de l'importation de toutes les fournitures médicales nécessaires dans le pays ; b) une procédure d'approbation simplifiée, accélérée et fiable, par le Gouvernement syrien, pour permettre des livraisons régulières et prévisibles de Damas vers le nord-est par voie terrestre ; c) l'aval du Gouvernement syrien en ce qui concerne l'accès à l'ensemble des secteurs et installations dans le nord-est afin de veiller à ce que l'aide parvienne à toutes les personnes qui en ont besoin, en toute

impartialité et sans discrimination ; d) la facilitation des acheminements par les autorités locales en tous points du nord-est, sans plus tarder.

48. Si les mesures soulignées au paragraphe 47 ci-avant ne sont pas prises et si le Gouvernement syrien ou les pays voisins ne donnent pas leur aval en vue de l'utilisation des points de passage vers le nord-est du pays, le Conseil de sécurité devra autoriser l'ONU et ses partenaires d'exécution à emprunter des points de passage supplémentaires. Plusieurs options peuvent être envisagées mais au vu de la sécurité et de la logistique et dans le contexte actuel, le point de passage de Tell Abiad serait l'option la plus faisable pour se substituer à celui de Yaaroubiyé.

49. L'impératif humanitaire en République arabe syrienne n'a pas changé depuis que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2165 (2014), à savoir faire en sorte que l'aide humanitaire, y compris les fournitures médicales et chirurgicales, parvienne par les voies les plus directes aux personnes qui en ont besoin dans toute la République arabe syrienne et veiller à ce que tous les postes frontière soient utilisés de manière efficace pour les opérations humanitaires des Nations Unies. Depuis l'adoption de la résolution 2165 (2014), les besoins humanitaires ont augmenté encore plus. Toutes les parties au conflit et le Conseil lui-même doivent être à la hauteur de leurs responsabilités pour veiller à ce que les habitants du nord-est du pays reçoivent l'aide dont ils ont tant désespérément besoin.

# Annexe

## Carte des points de passage dans le nord-est de la République arabe syrienne

